

# Tournoi International de Guerlédan



## Règlement sportif FEMININ 2022. U14.

1/ A l'initiative de l'association de gestion du TIG et des clubs membres, des sites organisateurs, et sous couvert des instances du football, un tournoi international féminin U14 (2008) est organisé les 11-12 juin 2022 au cœur de la Bretagne. Le TIG U14 se déroulera sur un nouveau site exceptionnel parmi les différents sites du tournoi.

2/ Chaque équipe doit avoir des maillots numérotés. Chaque joueuse se doit de porter le même numéro pour les deux journées du tournoi. Ce numéro doit correspondre à ce qui est noté sur la feuille de match. Chaque équipe prévoit et présente deux jeux de maillots de couleur différente. Une capitaine avec brassard est désignée pour chaque rencontre.

3/ Chaque équipe remplira une feuille de match avec les numéros des licences de ses joueuses à remettre à la table de marque avant le début de l'épreuve. L'effectif de l'équipe est constitué pour les deux journées du tournoi d'un maximum de 12 joueuses (8 + 4) licenciées, année de naissance 2008. Il est autorisé des joueuses de 2009 et un maximum de 2 joueuses de 2007. Une même joueuse ne peut appartenir qu'à une seule équipe. Un bracelet sera apposé à chaque joueuse et devra être gardé les 2 journées du tournoi.

Il est autorisé d'utiliser dans son effectif des 12 joueuses, un maximum de 4 joueuses extérieures à son club mais avec les éléments justificatifs permettant de jouer qui doivent être en la possession de l'équipe et présentés. Les équipes qui ne sont pas des clubs, ex « sélection de... » sont validées par le comité d'organisation au moment de la demande d'inscription.

4/ Les équipes sont encadrées par 2 accompagnateurs officiels (éducateurs) Ces 2 personnes devront être licenciées à la FFF ou à la fédération concernée du pays de provenance. L'ensemble du staff devra être positionné dans la zone technique définie.

L'accès au(x) terrain(s) est interdit à tous sauf, aux joueuses, arbitres, éducateurs, éducatrices, organisateurs concernés par la rencontre. Toutes les personnes devront se trouver derrière les mains courantes délimitant les terrains. Les équipes devront se présenter en chambre d'appel 5 minutes avant l'heure programmée de leur rencontre et à l'appel de la table de marque. Les maillots des joueuses devront être dans les shorts. Les 2 équipes entreront selon le protocole fair-play du tournoi en partant de la chambre d'appel. Les échanges de fanions entre les deux équipes se dérouleront à ce moment. Il est demandé aux équipes de respecter les horaires. Le forfait d'une équipe sera compté perdu 3-0.

5/ La durée des rencontres est fixée à 15 minutes (en continu). Le début du match est sifflé par la table de marque sur tous les terrains en même temps. Le chronométrage des rencontres est assuré par la table de marque qui annonce au micro (via un signal sonore) aux arbitres, la fin des 15 minutes et laisse à l'appréciation des arbitres centraux un temps additionnel. Ce sont les arbitres centraux qui fixent la fin des rencontres.

La finale « trophée prestige » se jouera avec une durée de rencontre fixée à 16mn sans mi-temps. En cas d'égalité, 4 minutes de prolongation maximum, au 1<sup>er</sup> but marqué la finale est terminée.

6/ Le remplacement d'une joueuse se fait librement à partir de la zone technique et dans la continuité du jeu après que l'éducateur a signalé le changement à l'arbitre. La joueuse entre quand la joueuse sortante est hors du terrain de jeu. Pas d'arrêt de jeu.

Le samedi se déroulera le challenge fair-play qui verra ainsi l'arbitre accorder une note de zéro à cinq à chacune des deux équipes de chaque rencontre. Les notes seront ainsi additionnées sur les 7 rencontres du samedi et les équipes arrivant en tête (le maximum de point) seront récompensées au titre du fair-play.

Le respect de l'arbitre central et de ses décisions est impératif :

Par les joueuses et l'encadrement de l'équipe. Tout manquement au respect des lois du jeu et de l'arbitre peut être passible d'une exclusion de la rencontre, sans remplacement, ou une exclusion du tournoi mais cette fois sur décision du comité d'organisation. Tout manquement au respect de l'arbitre peut aussi être passible, pour l'équipe, d'une sanction en perte de point(s) sur décision du comité d'organisation. L'arbitre complète une fiche de match pour chaque rencontre et y reporte le score de la rencontre. C'est cette fiche de match qui fait foi en cas de réclamation.

7/ La règle du hors-jeu s'applique à partir de la ligne médiane. La surface de réparation est délimitée et toute faute dans cette zone sera sanctionnée par un « pénalty ».

Toutes faute(s) volontaire(s) répétée(s), tacle par derrière, mauvais comportement (joueuse râleuse, critique incessante envers ses coéquipières, agressivité (même verbale) sur les adversaires, etc.) entraînent, à la demande de l'arbitre central, le remplacement de la joueuse. En cas de contestations, injures, insultes, brutalités, l'arbitre aura la possibilité d'exclure sans remplacement, la joueuse fautive.

La gardienne de but n'a pas le droit de prendre le ballon à la main en cas de passe volontaire, au pied.

La relance de la gardienne de but se fait uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol. Ces fautes entraînent un coup franc direct aux 13 mètres. Les penalties sont tirés à 9 mètres du but, seule la tireuse reste dans la surface de réparation.

Le dégagement en coup de pied de but à 9m peut être effectué par n'importe quelle joueuse de l'équipe.

Les touches se font à la main. Dans la phase d'élimination directe, si le temps réglementaire est écoulé et que les équipes sont à égalité, l'arbitre procède à une série de trois tirs au but. Toutes les joueuses de l'effectif peuvent participer à la série des trois tirs au but. En cas d'égalité, on continue, jusqu'à ce qu'une équipe prenne l'avantage pour le même nombre de tirs au but. Tous les coups francs sont directs.

8/ Le classement des groupes est effectué avec le barème suivant :

Une victoire = 4 points / Un nul = 2 points / Une défaite = 1 point / Un forfait = 0 point

Le classement des groupes lors des 1<sup>er</sup> & 2<sup>ème</sup> tour est établi comme suit :

- Aux points
- Puis au « goal-average » particulier. Si 3 équipes règle mini-championnat.
- Puis à la différence générale des buts marqués par rapport aux buts encaissés.
- Puis à la meilleure attaque du tour concerné.
- Puis au total des points du samedi.
- En cas de nouvelle égalité on procède à une séance de tirs au but.

9/ Le classement de la 1<sup>ère</sup> journée qualifiera les quatre premières de chaque groupe de huit équipes iront vers la finale TROPHEE PRESTIGE. Les équipes classées ensuite de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place iront vers la finale CHALLENGE ESPOIR. Le classement dans le groupe donne une lettre et un chiffre qui renvoie à un groupe pour la composition du 2<sup>ème</sup> tour du dimanche matin. Les matchs se dérouleront le samedi et le dimanche sur le même site.

Le CHALLENGE ESPOIR se déroule intégralement sur le même site le dimanche.

Le TROPHEE PRESTIGE verra sa finale se jouer le dimanche à 15h30 à PONTIVY, stade du faubourg de Verdun, le stade principal de la ville de Pontivy.

Chaque équipe s'engage obligatoirement à assister à la phase finale du dimanche après-midi.

IL EST INTERDIT DE FUMER SUR LES TERRAINS ...

*Le comité d'organisation du Tournoi international de Guerlédan Pays de Pontivy Pays de Loudéac*

08 Octobre 2021